



Heure des marées		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Plaine mer - Basse mer						
Coefficient de marée						
Matinée	07h30 - 08h00	Voyage	Réveil	Réveil	Réveil	Réveil
	08h00 - 08h30		Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner
	08h30 - 09h00		Chambres et équipement	Chambres et équipement	Chambres et équipement	Rallye découverte : découverte sous la forme d'une course d'orientation des richesses de la commune (dolmen, menhir, ancien four à goémon...)
	09h00 - 12h00		9h30-17h30 : Séance de char à voile (1 classe) 9h30-11h30 : Séance de cerf-volant de traction (1 classe)	Pêche à pied : découverte de la faune et la flore de l'estran puis constitution de l'aquarium	9h30-17h30 : Séance de char à voile (1 classe) 9h30-11h30 : Séance de cerf-volant de traction (1 classe)	
12h00 - 12h30	Déséquipement - récréation	Déséquipement - récréation	Déséquipement - récréation			
Midi	12h30 - 13h15	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	
	13h15 - 14h00	Récréation - équipement	Récréation - équipement	Récréation - équipement		
Après-midi	14h00 - 17h00	Arrivée vers 14h, installation, visite	14h-17h : Séance escalade (1 classe) 14h-17h : Séance de tir à l'arc (1 classe)	13h30-15h30 : Séance escalade (1 classe) 15h30-17h30 : Séance de catamaran/kayak de mer (1 classe)	13h30-15h30 : Séance de catamaran/kayak de mer (1 classe) 15h30-17h30 : Séance de catamaran/kayak de mer (1 classe)	13h30-15h30 : Séance escalade (1 classe) 15h30-17h30 : Séance de tir à l'arc (1 classe)
	17h00 - 17h30		Temps pédagogique	Temps pédagogique	Temps pédagogique	
	17h00 - 17h30	Goûter et jeux	Goûter et jeux	Goûter et jeux	Goûter et jeux	
	17h30 - 18h15	Temps classe (selon projet)	Temps classe (selon projet)	Temps classe (selon projet)	Temps classe (selon projet)	
18h15 - 19h00	Douches	Douches	Douches	Douches		
Soirée	19h00 - 19h45	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	
	19h45 - 21h00	Veillée	Veillée	Veillée	Veillée	
	21h00	Coucher selon l'âge	Coucher selon l'âge	Coucher selon l'âge	Coucher selon l'âge	



Légende des couleurs : Sports = Période sous la responsabilité des animateurs Rêves de Mer et de l'enseignant . Découvertes et visites = Période sous la responsabilité des animateurs Rêves de Mer et de l'enseignant. Temps de vie quotidienne = Période sous la responsabilité de l'enseignant et accompagnateurs.